

## Description synthétique du lieu de stage

---

Le Bassin de Santé Intermédiaire de l'Est Cantal est une zone rurale, de moyenne montagne, regroupant 88 communes et près de 33 000 habitants. Défini par l'Agence Régional de Santé, ce territoire composé de deux communautés de Communes, Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté, est le terrain d'action d'un Contrat Local de Santé.

Le territoire présente de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer, comme un positionnement géographique le long de l'A75 et la N122, un environnement naturel préservé propice aux activités de pleine nature, des services à la population au plus près des habitants, un maillage de professionnels de santé et de maisons médicales, des initiatives innovantes et des réseaux d'acteurs de la prévention dynamiques et volontaires.

Reflet de la situation nationale, la population du Bassin de Santé de l'Est cantal est vieillissante, et un double enjeu semble aujourd'hui se dessiner : permettre le vieillissement en bonne santé et le maintien de l'autonomie de sa population âgée ou vieillissante, tout en permettant de développer l'accueil de populations jeunes et dynamiques, avec des besoins en matière de santé très différents.

## Contexte

---

Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté se sont, depuis plusieurs années, saisies des problématiques de santé qui émergeaient sur le territoire. Suite à l'impulsion de l'ARS et de son travail sur le projet régional de santé en 2016/2017, les deux collectivités territoriales ont souhaité élaborer une stratégie globale d'action et mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS).

Le Contrat Local de Santé de l'Est Cantal est l'un des outils à disposition du territoire en matière de santé, permettant de faciliter la coordination interprofessionnelle, de dynamiser le territoire, d'accompagner l'implémentation de projets spécifiques aux attentes et aux besoins à la fois des acteurs et des habitants et de fluidifier le partage d'informations, à la fois descendant, transversal et ascendant.

Le CLS est actif sur le Bassin de Santé Intermédiaire de l'Est Cantal, défini par l'Agence Régional de Santé. Cela représente 88 communes, réparties sur 2 collectivités territoriales : Saint-Flour Communauté (53 communes) et Hautes terres Communauté (35 communes).

Initialement porté par des élus locaux investis par la thématique de la santé, le CLS balaye un champ d'actions plutôt large, avec 4 axes stratégique et un axe transversal. Chaque axe stratégique est décliné en 3 fiches actions. Une fiche action est dédiée à l'axe transversal.

Les objectifs opérationnels du CLS sont :

- Favoriser l'accès aux services de prévention et de dépistage, notamment pour les publics précaires,
- Contribuer au maintien de l'offre de soin et renforcer l'attractivité du territoire,
- Favoriser la continuité du parcours de santé de la personne âgée et développer un environnement favorable au bien vieillir,

- Développer une stratégie de prévention autour de la nutrition, de l'activité physique et du bien-être

Le Contrat Local de Santé, signé en 2018, touche à son terme fin 2022, et doit être évalué. Cette évaluation, accompagnée par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) et par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) d'Auvergne Rhône Alpes, doit permettre :

- De rendre compte des actions menées et surtout, du pourquoi elles ont/n'ont pas atteint les objectifs initiaux ;
- De produire des données et des informations utilisables, transmissibles et partageables ;
- D'éclairer les situations afin de faciliter la prise de décision ;

Cette évaluation, volontairement participative, sera accompagnée par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) et l'Observatoire régionale de la Santé (ORS), afin d'en garantir la méthodologie.

## Objectifs et Missions

---

Encadré par la Coordinatrice, le-la stagiaire participera à l'évaluation du Contrat Local de Santé.

Il-Elle aura donc pour mission :

- L'identification des critères/indicateurs d'évaluations, ainsi que l'identification et le choix des sources et méthodes de recueil de données ;
- Le recueil de données, selon les méthodes choisies ;
- L'analyse et la synthèse des données recueillies ;
- La formulation de recommandations relatives aux questions évaluatives ;
- La participation à la rédaction des documents de formalisations de l'évaluation

Il-Elle participera également, en lien avec la Coordinatrice du Contrat Locale de Santé :

- A l'animation des instances de pilotage de l'évaluation (comité d'évaluation, comité techniques et comité de pilotage)

Ce stage doit permettre au/à la stagiaire :

- L'identification des instances locales référentes en matière de politique publique de santé (Agence Régionale de Santé, IREPS, collectivités territoriales etc.) ;
- La compréhension fine des enjeux relatifs à la promotion de la santé dans un territoire rural ;
- La compréhension de l'articulation des différents acteurs du paysage de la santé, plusieurs thématiques confondues (Personnes âgées, Sport et Santé, exercices coordonnés, santé environnement etc.)
- La prise en main de la méthodologie de projet en santé publique, et plus spécifiquement de la méthodologie d'évaluation.

## Profil recherché

---

- Etudiant-e en master 2 en santé publique – (Promotion de la santé, prévention, politiques publiques de santé, géographie de la santé, développement territorial orientation santé...)

- Connaissances approfondies des concepts de la promotion de la santé et bases de connaissances des acteurs institutionnel de la santé –
- Appétence pour le pilotage de projet en santé publique, les politiques publiques de santé
- Prise d’initiative, adaptabilité et autonomie
- Maîtrise des outils informatiques (suite office) et de la méthodologie de projet
- Aisance relationnelle et diplomatie
- Permis B exigé

### **Environnement de stage**

---

- Matériels bureautiques fournis
- Large territoire d’intervention, déplacements fréquents à prévoir, temps de travail partagé sur deux bureaux (à Saint-Flour et à Murat)
- Véhicule de service pour déplacements ou défraiement, en cas d’utilisation du véhicule personnel, pour tout déplacement professionnel - Déplacements réguliers sur le territoire et hors territoire –
- Réunions possibles en soirée avec récupération du temps supplémentaire effectué –
- Indemnités de stage selon réglementation en vigueur
- Durée de travail hebdomadaire 35h

### **Contact et informations complémentaires**

---

Publication de l’offre : 10/12/2021

Début de stage souhaité début avril 2022, pour une durée de 6 mois

Lettre de motivation et CV à transmettre jusqu’au **11 février 2022** à l’attention des Présidents de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté

◆ Par mail à [cls@saintflourco.fr](mailto:cls@saintflourco.fr) ◆ Ou par courrier à : Saint-Flour Communauté, Village d’entreprise du Rozier Coren, 15100 Saint-Flour

Pour les candidats retenus, les entretiens se dérouleront fin février (la semaine du 21 au 25 Février), en présentiel ou par visioconférence.

Pour plus d’informations, contactez Kilissan Muller, Coordinatrice Territoriale de Santé [cls@saintflourco.fr](mailto:cls@saintflourco.fr) - 06.34.84.48.49